



VILLE  
de  
*Decazeville*



Artisans  
Commerçants  
Decazeville  
Communauté



# CONCOURS PHOTOS

## « ZOOM SUR LA RUE CAYRADE »

**SUR LE THEME DE LA REVITALISATION DU CENTRE BOURG DE DECAZEVILLE**

Organisé par

Decazeville Communauté

L'Association des **Artisans** et **Commerçants** de **Decazeville Communauté**

la ville de DECAZEVILLE

l'Office de Tourisme et du Thermalisme de Decazeville Communauté

Jusqu'au 30 octobre 2018 pour la 1<sup>ère</sup> sélection

Puis du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 30 septembre 2019 pour la 2<sup>nde</sup> sélection

# CONCOURS PHOTOS

## « ZOOM SUR LA RUE CAYRADE »

### SUR LE THEME DE LA REVITALISATION DU CENTRE BOURG DE DECAZEVILLE

#### ARTICLE 1 - ORGANISATION

DECAZEVILLE COMMUNAUTE (services d'action culturelle, de développement économique et de l'urbanisme/habitat) l'Association des Artisans et Commerçants de Decazeville Communauté, la Mairie de Decazeville et l'Office de Tourisme et du Thermalisme Communautaire organisent un concours photos sur le thème de la revitalisation du centre-bourg de la ville de Decazeville.

La réception des photographies s'effectuera à la communauté de communes.

#### ARTICLE 2 - OBJET DU CONCOURS

Il s'agit durant la période des travaux qui vont être engagés prochainement jusqu'à septembre 2019 au niveau de l'intersection rue Foch/rue Cayrade jusqu'au buste de Cayrade, de relater la transformation de la ville, de conserver les traces antérieures comme de révéler le nouveau paysage urbain, d'exposer les événements majeurs de cette métamorphose comme les actes quotidiens de cette période de bouleversements.

#### ARTICLE 3 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à toute personne physique, à l'exception des photographes professionnels.

Les candidats seront classés en 3 catégories d'âge :

- Moins de 25 ans
- De 25 à 60 ans
- De 61 ans et plus

Chaque participant pourra déposer **5 photos maximum pour chaque sélection.**

#### Droit à l'image

Les candidats au concours doivent être dépositaires des droits liés à l'image et de l'autorisation des personnes identifiées sur la ou les photos présentées. Le droit à l'image s'applique dès l'instant où la personne représentée est identifiable. Attention si une personne est identifiable sur la photo, vous devez impérativement nous retourner le formulaire de renonciation au droit à l'image. Les organisateurs du concours sélectionneront uniquement les photos respectant le droit à l'image.

## Format des photos

Les photos devront être au format JPEG ou TIFF, avec une résolution de 300 ppp. Elles ne devront pas être compressées. Elles devront pouvoir être agrandies en 40x60 sans être pixellisées. Les photos peuvent être en noir et blanc ou en couleur. Pour chaque photo, il sera mentionné le nom, le prénom, année de naissance du participant ainsi que sa date de réalisation. Les montages photographiques ne seront pas acceptés.

## Inscription

Le participant adressera ses photos à DECAZEVILLE COMMUNAUTE, accompagné du **bulletin d'inscription** complété, obligatoirement par mail à l'adresse suivante :

[zoomsurlaruecayrade@decazeville-communaute.fr](mailto:zoomsurlaruecayrade@decazeville-communaute.fr)

Tout dossier incomplet ou illisible sera considéré automatiquement comme nul.

**Le simple fait de participer au présent concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement et de ses résultats.**

## ARTICLE 4 - SELECTION

Quatre commissaires d'exposition, tous photographes, assureront la sélection des photos en fonction du lieu d'exposition dont chacun aura la responsabilité. Les 3 catégories (cf art. 3) seront représentées à part égale dans chaque lieu d'exposition.

Les photos devront donc être déposées au plus tard le **30 octobre 2018** pour la 1<sup>ère</sup> sélection et le **30 septembre 2019** au plus tard pour la 2<sup>nde</sup> sélection.

## ARTICLE 5 - EXPOSITION DES ŒUVRES

Les photographies sélectionnées seront tirées au frais des organisateurs au format adéquat en fonction du lieu et exposées pendant environ 1 mois.

Une première sélection sera exposée en décembre 2018, une seconde sélection en novembre 2019.

## ARTICLE 6 - PRIX

Les visiteurs des expositions éliront une photographie de leur choix par catégorie d'âge, en déposant dans des urnes prévues à cet effet, le numéro de leurs photographies préférées. Le vote se déroulera pendant toute la durée d'exposition.

Le comité d'organisation composé à minima de 7 membres dont les 4 commissaires d'exposition et 3 personnalités locales récompensera un gagnant par catégorie d'âge qui aura reçu le plus de suffrages des visiteurs.

**Les prix seront remis en novembre 2018 puis décembre 2019. Les candidats seront informés personnellement.**

# CONCOURS « ZOOM SUR LA RUE CAYRADE »

## BULLETIN DE PARTICIPATION

**NOM** : ..... Prénom : .....

Né (e) le : .....

Adresse complète : .....

.....

Code postal/ville : ..... Mail : .....

Tél. fixe : ..... Tél. mobile : .....

**Catégorie de participation** (une seule case à cocher) :

Moins de 25 ans

De 25 à 60 ans

De 61 ans et plus

**MODALITÉS D'ENVOI** : Bulletin de participation à retourner **avant le 30 OCTOBRE 2018 minuit** pour la 1<sup>ère</sup> sélection et **avant le 30 septembre 2019 minuit** pour la 2<sup>nde</sup> sélection par mail à :

[zoomsurlaruecayrade@decazeville-communaute.fr](mailto:zoomsurlaruecayrade@decazeville-communaute.fr)

ou physiquement à la communauté de communes de Decazeville – Maison de l'Industrie - DECAZEVILLE, **accompagné des documents suivants** :

- le bulletin de participation,
- l'autorisation parentale de participation pour les mineurs,
- l'autorisation de droit à l'image pour toutes personnes majeures et mineures apparaissant sur les photos,
- une photocopie de votre carte d'identité.

Tous ces documents sont accessibles en ligne sur les sites : <http://www.decazeville-communaute.fr> ou [www.decazeville.fr](http://www.decazeville.fr) ou [www.decazeville-tourisme.com](http://www.decazeville-tourisme.com)

Les PHOTOS peuvent être envoyés par Wetransfer (wetransfer.com) à l'adresse : [zoomsurlaruecayrade@decazeville-communaute.fr](mailto:zoomsurlaruecayrade@decazeville-communaute.fr), ou peuvent être déposées directement à la communauté de communes de Decazeville.

L'intitulé du fichier transmis par mail doit impérativement prendre la forme suivante :

« NOM(en majuscules)\_(tirez 8)Prénom\_Echéance date de dépôt selon les exemples suivants :  
**DUPONT\_Jacques\_Octobre2018.jpeg** OU : **DUPONT\_Jacques\_Novembre2019.tiff**

**Tout dossier et bulletin incomplets ne pourront être acceptés.**

- Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et l'accepter (case à cocher).
- J'atteste que je ne suis pas un photographe professionnel.

Fait à ....., le .....

(Signature précédée de la mention « **lu et approuvé** »)

**CONCOURS « ZOOM SUR LA RUE CAYRADE »**

**AUTORISATION PARENTALE DE PARTICIPATION POUR LES MINEURS**

Je, Nous soussigné(s) .....  
autorise(ons) notre enfant mineur.....  
né le ..... à .....  
demeurant à .....

à participer au concours « ZOOM SUR LA RUE CAYRADE ».

Dans ce cadre, nous nous engageons à respecter le règlement du concours et à procéder aux demandes d'autorisation de droit à l'image des personnes photographiées, adultes et mineurs, le cas échéant.

Fait à ....., le .....

Signature

## CONCOURS ZOOM SUR LA RUE CAYRADE

### Autorisation de reproduction et de représentation de l'image d'une personne adulte

Je, soussigné(e).....

**autorise à titre gracieux**

M.....,

photographe amateur à me photographier et à utiliser mon image dans le cadre du concours «ZOOM SUR LA RUE CAYRADE», organisé par Decazeville Communauté et ses partenaires jusqu'au 30 octobre 2018 pour la 1<sup>ère</sup> sélection puis du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 30 septembre 2019 pour la 2<sup>ème</sup> sélection.

Il est entendu que les photographies pourront être éventuellement recadrées et montées d'une façon différente de la prise de vue initiale. Le-la bénéficiaire de la présente autorisation s'interdit de procéder à une exploitation des photographies qui puisse porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de la personne photographiée et dans tout contexte préjudiciable.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au nom, j'autorise le (la) photographe amateur à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies de la présente autorisation pour les utilisations suivantes :

- publications en public
- presse et magazines
- communication institutionnelle des organisateurs

L'autorisation est valable pendant **une durée de trois ans** rétroactivement à compter de la date d'envoi des photos sélectionnées et pour autant de publications qu'il sera nécessaire à leur exploitation. Elle est valable pour le monde entier.

L'autorisation perdurera en cas de changement de mon état civil actuel.

Fait à ....., le .....

(Signature précédée de la mention Bon pour accord)

## CONCOURS ZOOM SUR LA RUE CAYRADE

### Autorisation de reproduction et de représentation de l'image d'une personne mineure

Je (Nous) soussigné(s) .....  
représentant légal de : (nom, prénom de l'enfant) .....  
né le ..... à .....  
et demeurant à .....

#### autorisons à titre gracieux

M....., photographe amateur  
à photographe et à utiliser l'image de notre enfant dans le cadre du concours «ZOOM SUR LA RUE  
CAYRADE» organisé par Decazeville Communauté et ses partenaires jusqu'au 30 octobre 2018 pour  
la 1<sup>ère</sup> sélection puis du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 30 septembre 2019 pour la 2<sup>nde</sup> sélection.

Il est entendu que les photographies pourront être éventuellement recadrées et montées d'une  
façon différente de la prise de vue initiale.

Le-la bénéficiaire de la présente autorisation s'interdit de procéder à une exploitation des  
photographies qui puisse porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de la personne  
photographiée et dans tout contexte préjudiciable.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au nom,  
j'autorise le(la) photographe amateur à fixer, reproduire et communiquer au public les  
photographies de la présente autorisation pour les utilisations suivantes :

- publications en public
- presse et magazines
- communication institutionnelle des organisateurs

L'autorisation est valable pendant une **durée de trois ans** rétroactivement à compter de la date  
d'envoi des photos sélectionnées et pour autant de publications qu'il sera nécessaire à leur  
exploitation. Elle est valable pour le monde entier.

L'autorisation perdurera en cas de changement de mon état civil actuel.

Fait à ....., le .....

(Signature précédée de la mention Bon pour accord)